Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 77 (1926)

**Heft:** 9-10

**Artikel:** Un cyclone dans le Jura

Autor: H.B.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-785457

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

"Avez-vous jamais vu, dans le creux d'un ravin, Un bon gras vieux faisan, qui se frotte le ventre, S'arrondir au soleil et ronder comme un chantre? Tous les points de sa boule aspirent vers le centre. On dirait qu'il rumine, ou qu'il cuve du vin. Enfin, quoi qu'il en soit c'est un état divin."

J'ai passé mon chemin. Le syndicat avait fait un heureux!

Fribourg, le 31 mai 1926.

J. Darbellay.

## Un cyclone dans le Jura.

Le 12 juin 1926, vers 17,30 h. un cyclone a ravagé une partie du Jura neuchâtelois et bernois.

Quelques minutes suffirent pour accumuler beaucoup de ruines et causer de graves dégâts; un enfant tué, quelques personnes sérieusement blessées, plusieurs pièces de bétail écrasées, de nombreuses maisons détruites ou fortement endommagées, des forêts saccagées ou anéanties : voilà le bilan de ces minutes d'épouvante!

Précédé d'un vent très violent, le cyclone parcourut en ligne presque droite la chaîne de Pouillerel et se dispersa dans les environs des Breuleux, après avoir parcouru un trajet d'environ 30 km. Il fut capricieux au début de sa formation. Après avoir déraciné de nombreux arbres dans les forêts de la région française des Villers, le vent qui soufflait en tempête s'engouffra dans la gorge de la Rançonnière au fond de laquelle passe la frontière, puis, prenant l'allure d'un cyclone, rebondit aux Frêtes et à la Saignotte, pour suivre la crête de Pouillerel. Du sommet, le cyclone descendit au haut des Combes, anéantissant la forêt de la commune de La Chaux-de-Fonds, puis celle de l'Orphelinat des jeunes garçons, à la Sombaille. Il parcourut ensuite le plateau des Bulles et du Valanvron, à l'extrémité duquel se trouve la limite du territoire neuchâtelois. Il imprima son passage dans une forêt particulière en entrant dans le canton de Berne, franchit une zone de 2 km qui demeura intacte, pour recommencer ses dégâts près de la Chaux d'Abel, d'où il avança sans interruption prononcée dans la direction des Breuleux, saccageant les forêts de chaque côté de la route cantonale La Ferrière-Les Breuleux, sur une distance d'environ 11 km. La pression du cyclone se dispersa alors et s'étendit en largeur sur le plateau au nord des Breuleux et de la Chaux, où l'on constate les derniers dégâts.

La largeur de la zone atteinte varie de 350 à 1100 m.

La partie atteinte du Jura neuchâtelois a un faible taux de boisement, dû au voisinage des localités importantes qui s'y trouvent, et au fait que la propriété privée, de faible étendue, occupe la majeure partie de la surface. Les forêts sont morcelées, séparées par des pâturages et des prés. Le boisé a un caractère jardinatoire et comprend surtout

des arbres petits et moyens. L'épicéa prédomine, mais le sapin le suit de près; il n'y a qu'une faible proportion de hêtres et quelques érables.

Le plateau des Franches-Montagnes est connu par ses grands pâturages boisés, à matériel très riche, particulièrement en gros bois. Les peuplements ont le caractère de la futaie jardinée, avec tendance à l'uniformité. Les propriétés des communes sont très étendues; celles qui appartiennent à des particuliers sont moins importantes, mais ont cependant une forte proportion de surface boisée, sans laquelle elles n'auraient que peu de valeur. L'essence dominante est l'épicéa; les sapins sont peu nombreux et les feuillus à peine représentés, à part quelques érables jouissant d'une protection spéciale et méritée.



Dégâts aux forêts. Le cyclone a progressé par vagues, épargnant ici un bosquet ou un peuplement, fauchant plus loin des forêts entières. Sur ses bords, des tourbillons en spirale rentrante ont entraîné la chute d'arbres dans toutes les directions, même dans celle opposée à la marche du cyclone. Ces tourbillons s'abattent souvent d'un côté ou de l'autre du passage principal, couchant des groupes d'arbres ou des peuplements abrités en dehors de la zone fatale.

La pression a dû déployer sa force maximale presque instantanément, et sa durée n'a peut-être été que de 30 à 40 secondes. Malgré le terrain détrempé, la proportion de tiges cassées est très forte, et atteint sûrement le 50 %. Elle approche du 100 % dans certains endroits. Dans de telles conditions, aucun obstacle ne peut résister, et les dégâts ne peuvent être attribués au traitement appliqué. Une forêt régulière au-

rait sans doute été anéantie complètement, tandis que les peuplements jardinés à étagement prononcé subissent le moins de dommages.

Les bois renversés et cassés sur territoire neuchâtelois représentent un volume d'environ 11.000 m³, dont la moitié dans les forêts publiques et la moitié dans les forêts des particuliers.

Sur territoire bernois, ce volume atteint environ 36.000 m³, dont 32.500 m³ dans les forêts communales (Muriaux, Peuchapatte, Les Breuleux, La Chaux) et 3600 m³ dans les forêts privées.

C'est donc un total d'environ 47.000 m³. Si l'on estime à 10 fr. par m³ la perte qui résulte de l'augmentation des frais de façonnage et de transport, de la diminution du pourcentage de bois de service, de la dépréciation du bois exploité en sève et des difficultés de vente par suite du marasme des affaires, nous subissons une perte d'environ un demi million de francs.

Exploitation. Le façonnage des châblis a été commencé immédiatement. Dans le canton de Neuchâtel, une dizaine d'équipes de chômeurs sous les ordres d'un garde forestier ou d'un chef bûcheron, et encadrées chacune de trois ou quatre ouvriers bûcherons furent mises en chantier dans les forêts communales, tandis que des équipes de bûcherons de métier furent mises à la disposition des particuliers qui ne trouvaient pas de main d'œuvre. Les équipes de chômeurs travaillent en régie, les autres à tâche. Le travail, très avancé, sera probablement terminé au milieu d'août.

Dans le canton de Berne, l'exploitation ne se fait que par des bûcherons de métier, travaillant à tâche; il y en a 150 en chantier, et l'ouvrage avance aussi.

Partout, les bois de service sont couverts au moyen d'écorces ou de branches, afin d'éviter les inconvénients d'un desséchement trop rapide; aussitôt le mesurage fait, ils sont mis en piles afin de les mieux protéger.

Le temps pluvieux et froid (il y eut une forte gelée du 27 au 28 juin) n'a certainement pas été favorable au développement du bostryche. Il est apparu, mais le sylviculteur a pris les dispositions nécessaires pour empêcher sa propagation.

Reconstitution des forêts. Dès que les bois exploités auront été sortis, il faudra s'occuper de la reconstitution des forêts. Un travail de préparation du sol est nécessaire : façonner les souches soulevées ou renversées, assembler et mettre en tas les pierres arrachées, combler les trous, niveler le terrain. Si l'ensemencement naturel de l'épicéa se fait facilement, et peut être protégé du bétail par des clôtures dans les pâturages, il sera indispensable d'entreprendre aussi des plantations.

Les traces du cyclone, imprimées en quelques minutes dans notre Jura, ne sauraient disparaître avant un siècle. N. B. Les indications concernant les dégâts sur territoire bernois sont dues à l'obligeance de M. Jung, inspecteur à Courtelary, que nous remercions ici.

Note. Le vent est probablement l'élément destructeur le plus redoutable dans la forêt suisse; chaque année il y déracine ou brise plusieurs milliers de plantes. Quelques exemples montreront que cette destruction a revêtu parfois un caractère catastrophal et que, malgré l'étendue du mal causé par le cyclone décrit ci-dessus, nos forêts ont subi, depuis 1879, des dégâts encore plus graves.

En 1879, trois ouragans successifs ont mis à terre un volume		
total de bois évalué à	700.000	$m^3$
En 1890, dans la Vallée de Joux, le cyclone du 19 août	300.000	>>
Le 1er juillet 1897, un coup de föhn dans le seul canton des	*22 <b>4</b> 2 #3	
Grisons	37.000	≫ -
Dans la nuit du 21 au 22 décembre 1911, coup de bise dans	X	
la région de Bienne et des bords du lac de Neuchâtel	200.000	33
Le 30 octobre 1914, un coup de föhn aux Ormonts et au Pays	- "	
d'Enhaut (Vaud)	35.000	» .
L'ouragan le plus dévastateur fut celui du 5 janvier 1919		
(föhn) qui, dans 15 cantons de la Suisse centrale et		
orientale, causa le bris de	900.000	<b>»</b>
	H. $E$	3.

# Des années à graines chez l'épicéa.

La fructification très abondante de l'épicéa en 1924 nous a permis de faire quelques observations intéressantes, et nous pose à nouveau certains problèmes dont la solution est encore loin d'être trouvée.

La préparation, la place des bourgeons floraux sont soumises, normalement, à des lois très précises. En temps de grande abondance, ainsi en 1924, ces lois se trouvent annihilées par l'exubérance de vie que montrent les plantes. C'est quelques-unes de ces lois et leur transgression que nous voulons essayer d'esquisser ici.

Les bourgeons floraux sont pour toutes nos essences forestières résineuses de deux espèces, mâles et femelles.

Les fleurs mâles avec leur tâche relativement réduite, de durée très éphémère et de faible grosseur, n'ont besoin que de peu de nourriture; quelques journées de soleil suffisent à leur épanouissement. Les fleurs femelles, par contre, pourvues d'une vie beaucoup plus longue, d'une tâche importante et d'une grosseur respectable ont besoin d'être gorgées de nourriture pendant tout l'été, inondées de soleil durant toute leur durée. Les cônes chercheront donc les parties ensoleillées et jeunes de l'arbre, où l'évaporation activée amène une circulation plus intense de la sève. Ils occuperont toute la cime et les extrémités des dernières branches. Pour les fleurs mâles restent les branches infé-